

LEGENDE

UA Limite de zone

EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS A REALISER OU A PRESERVER

- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
Itinéraire de randonnée au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme

PATRIMOINE BATI ET ESPACES VERTS

- Construction ou ensemble de constructions à protéger (au titre de l'article L.151-19 du code de l'Urbanisme).
Espace Boisé Classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
Marge de protection des lisières des massifs boisés de plus de 100 hectares en dehors des sites urbains constitués
Marge de protection des lisières des massifs boisés de plus de 100 hectares en sites urbains constitués

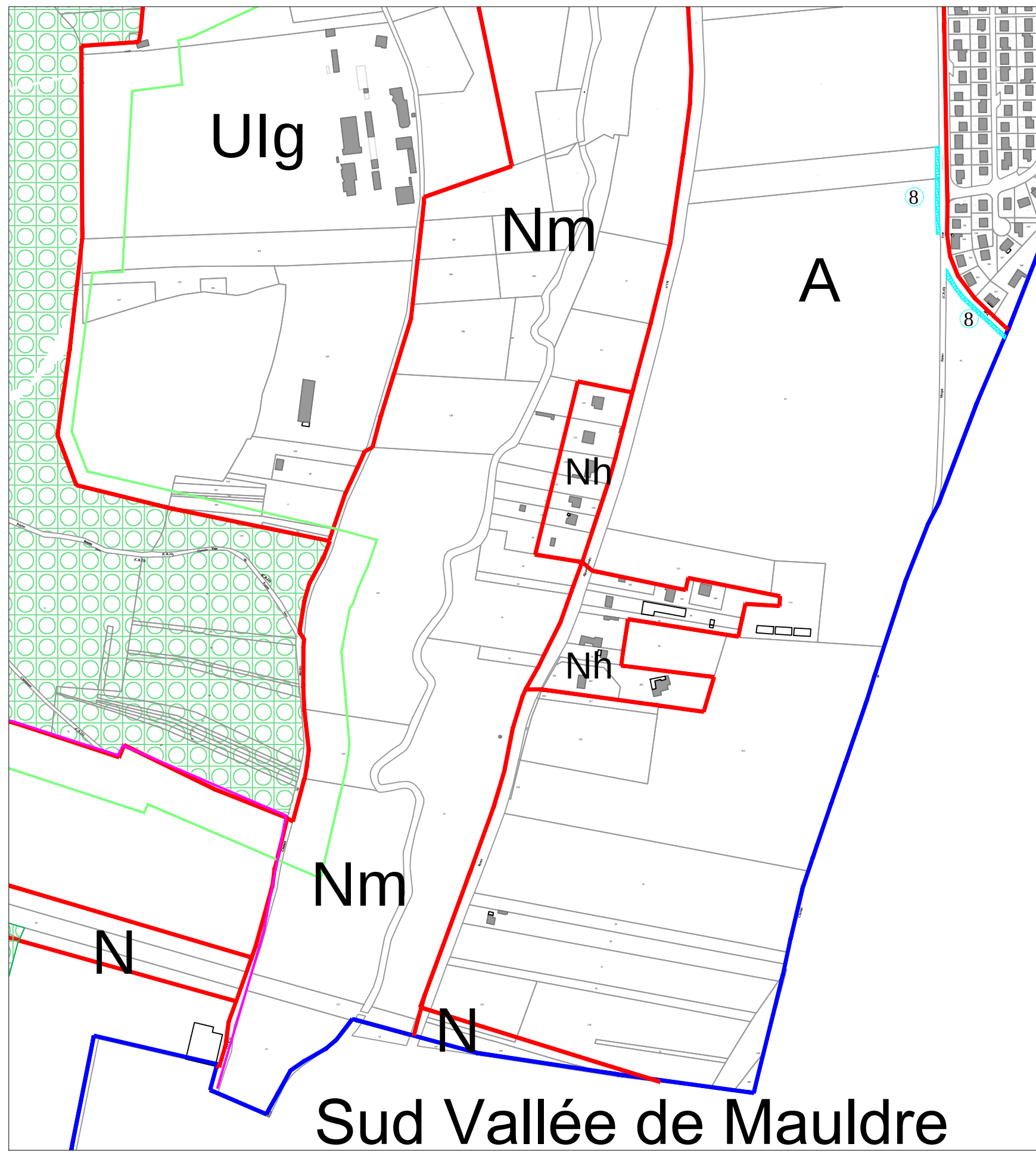
DISPOSITIONS SPECIFIQUES AUX COMMERCE ET A L'ARTISANAT

- Linéaires commerciaux repris au titre de l'article L.151-16 du code de l'Urbanisme.

PRISE EN COMPTE DES RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES ET DES NUISANCES

Zone non adossandi correspond à la ligne de crête

Tableau des emplacements réservés au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme		
N°	AFFECTATIONS	SURFACE
1	Bâtiment et installations publiques	Commune 55 250 m²
2	Ouvrage et installation - écoulement des eaux pluviales	Commune 2 250 m²
3	Ouvrage et installation - écoulement des eaux pluviales	Commune 2 980 m²
4	Aire de détente - STEP	Commune 7 600 m²
5	Ouvrage et installation - écoulement des eaux pluviales	Commune 1 060 m²
6	Amenagement de voirie - carrefour avenue de la Gare / RD 306	Commune 75 m²
7	Amenagement de voirie - Carrefour route de Marnes / rue du Bois	Commune 200 m²
8	Amenagement de voirie - voie communale n°7 de Beynes à Neaughelle-Château	Commune 800 m²
9	Mobilier sur trottoir à la Chapelle	Commune 180 m²
10	Jardin public	Commune 8 700 m²
11	Amenagements de limitation du ruissellement des eaux pluviales	Commune 23 350 m²
12	Amenagement de voirie - route de Mauldre RD 101	Commune 2 250 m²
13	Mise en valeur des abords du château	Commune 5 480 m²
14	Mise en valeur de la Mauldre et de ses abords	Commune 8 400 m²
15	Bâtiment public mis en valeur de la Mauldre	Commune 228 m²



Sud de la commune

